

Conduite de la machine

5 Conduite de la machine

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau d'huile hydraulique
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Niveau de liquide de batterie
- Installation d'éclairage
- Réglage du siège
- Calage de l'appui du bras, [(le cas échéant retirer l'appui du bras) (installation optionnelle) (1-1/flèche)]
- Le cas échéant, actionner l'interrupteur à bascule déconnexion de la commande pilote (4-10/2) » ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement«
- Actionner le cas échéant l'interrupteur à bascule du blocage de bascule (4-10/3)
» le blocage de bascule automatique doit être activé «
- Etat général de la machine, p. ex. fuites
- Contrôler la présence
 - d'une mallette de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

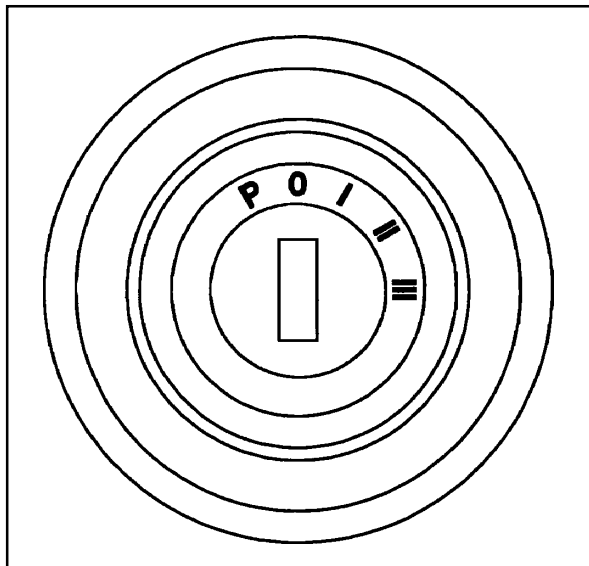


Figure 5-1

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

- (1) Serrer le levier à main du frein de parking (4-12/2).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-11/4) en position « 0 » (blocage du démarreur !).
- (3) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-10/7) et la tourner vers la droite en position « I » (5-1).



REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et de pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments pour indicateur du niveau de carburant, température d'huile-moteur et compteur d'heures sont enclenchés.
- Démarrer le moteur en position marche à vide.

- (4) Tourner la clé de contact vers la droite en position « III ». Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.



REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause en se reportant au tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur.
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage (4-14/13) peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique. N'utiliser le véhicule jusqu'à extinction du témoin (4-14/13) qu'avec un nombre de tours **faible**, jamais à plein régime.

5.2.2 Exploitation hivernale



ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, « faire chauffer » convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage, vérin de déversement et vérin de compensation) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).

Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués:

5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine. Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C)



REMARQUE

En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps dans la majorité des stations-service avant le début même de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super). En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super



ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

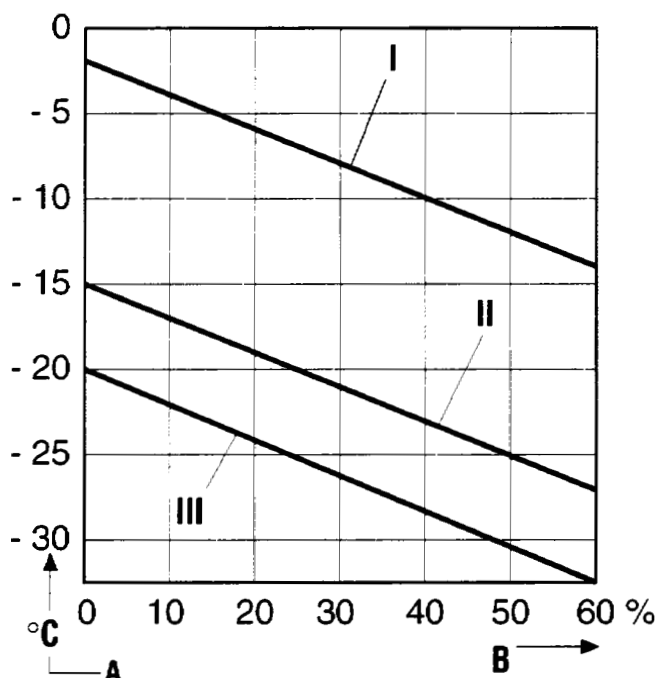


Figure 5-2

5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir la notice technique du moteur et les instructions de fonctionnement du véhicule (chapitre 8.2.4).

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique



ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité. Vidange de l'installation hydraulique, voir chapitre 8.2.6.

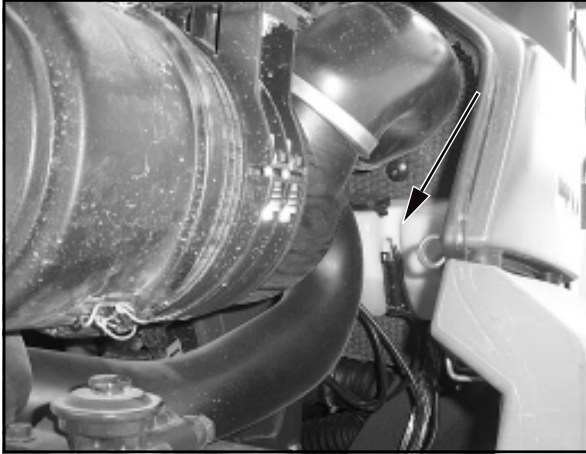


Figure 5-3

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glace



ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glace (5-3/flèche) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel. Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique



ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec les godets standard ou multifonctions vides** et **qu'avec** la protection du godet montée.
- En cas de feux de croisement allumés ne servant qu'à éclairer la chaussée, la vitesse maxi autorisée est de 30 km/h.
- Le gyrophare (installation optionnelle) ne doit être allumé, selon le § 52 (4) N° 1 de la StVZO, que si le véhicule est identifié par des marquages d'avertissement rouges et blancs.

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe « **C1** ». Ceci correspond à :

- Classe V ancienne pour la machine à vitesse lente
» **Version 20 km/h** «
- Classe III pour le véhicule rapide
» **Version 30 km/h et 40 km/h** «

Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).

Avant de circuler sur la voie publique, prendre les mesures de sécurité suivantes :

(1) Rabaissier le bras de sorte que le point le plus bas du bras ou du godet soit placé à 30 cm au-dessus de la voie (5-4).

(2) Actionner l'interrupteur à bascule pour la déconnexion de la commande pilote (4-10/2) « **vers le haut** ».



ATTENTION

Le(s) distributeur(s) pour l'hydraulique de travail et additionnelle sont maintenant dépourvus de fonction. De cette manière, un abaissement intempestif du bras et une inclinaison ou un renversement du godet seront évités pendant le trajet.

(3) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(4) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (5-5/flèche).

(5) Faire un contrôle de l'éclairage.



Figure 5-4

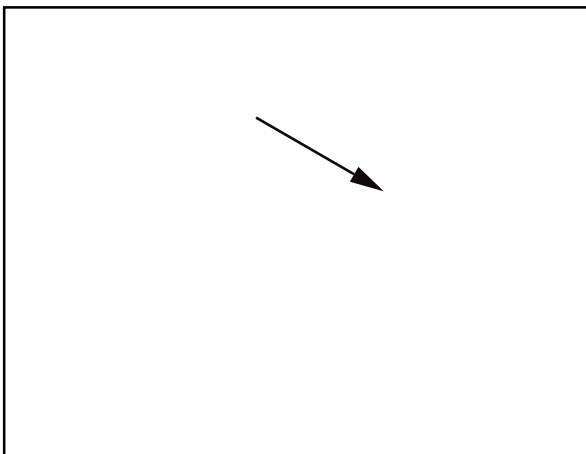


Figure 5-5

(6) Verrouiller les deux portes.

**DANGER**

- Si le levier de commutation du mode de braquage se trouve en position « direction d'essieu arrière », le témoin correspondant (4-14/6) s'éclaire.
- Il est interdit de rouler sur la voie publique avec le godet rempli.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-9/3).

(7) Desserrer le frein de parking (4-12/2).

(8) Enclencher le rapport « 2 » (4-11/1).

(9) Présélectionner le sens de marche (4-11/4).

(10) Appuyer sur l'accélérateur (4-9/6).

**REMARQUE**

La machine démarre. La vitesse est déterminée par la position de l'accélérateur.

**ATTENTION**

- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-8/1).
- **Ne pas changer** la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.

5.2.4 Utilisation de la machine

**DANGER**

Avant d'effectuer des travaux avec la chargeuse frontale, toujours attacher sa ceinture de sécurité.

En règle générale, les travaux sont tous effectués avec le rapport „2“ (4-11/1).

Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un régime-moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, il est possible d'enclencher le rapport „1“ et de limiter ainsi la vitesse de marche vers le haut.

(1) Verrouiller les deux portes.

(2) Desserrer le frein de parking (4-12/2).

(3) Présélectionner l'étage de la boîte de vitesses (4-11/1).

(4) Présélectionner le sens de marche (4-11/4).

(5) Appuyer sur l'accélérateur (4-9/6).

**REMARQUE**

- La poussée et les vitesses de marche sont les mêmes en marche AV et en marche AR.

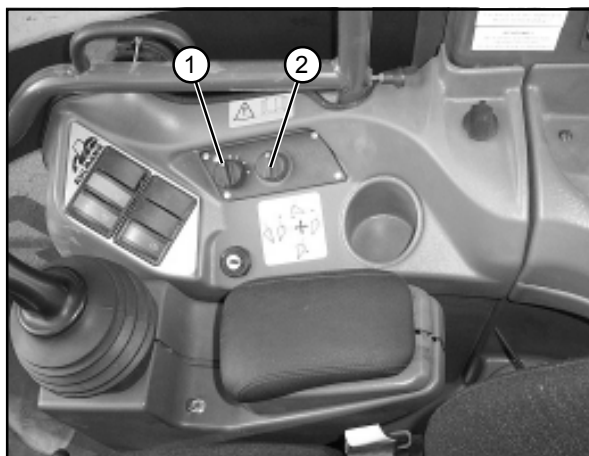


Figure 5-6



REMARQUE

- Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, de la pédale pour vitesse lente et du levier pour l'hydraulique de travail.
- La vitesse de marche, voire la poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Dans les côtes, la vitesse de marche diminuera cependant en faveur de la poussée et ce, même si la pédale est enfoncée à fond.



ATTENTION

- Le système hydraulique d'échange rapide ne peut être verrouillé que lorsqu'un outil porté est accroché.
- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-14/13) s'allume pendant la marche, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.

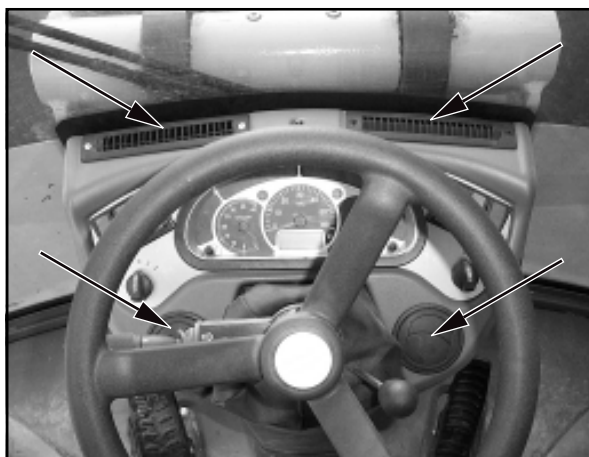


Figure 5-7

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage du débit d'air

(1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/1) en position 0, 1, 2 ou 3 selon l'afflux d'air désiré.

(2) Régler le volume d'air aux tuyères installées en haut et latéralement (5-7/flèches et 5-8/flèches).

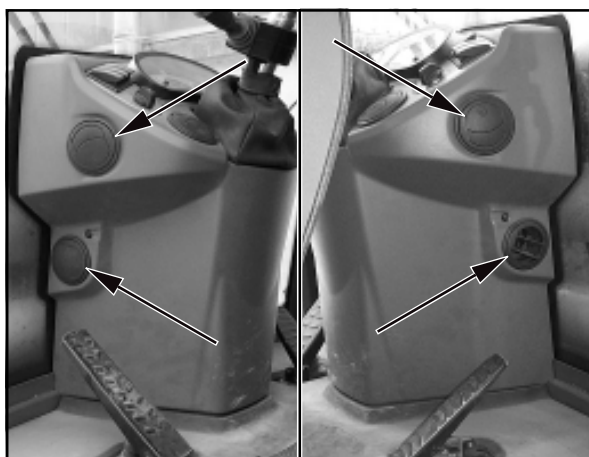


Figure 5-8

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

(1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le commutateur rotatif (5-6/2) dans la position désirée.



REMARQUE

Commutateur rotatif en sens horaire - chaud.
Commutateur rotatif en sens anti-horaire - froid.

(2) Régler le débit d'air comme décrit sous 5.2.5.1.

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

- (1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une montée.
- (2) Déposer le godet et l'équipement complémentaire sur le sol.
- (3) Amener le commutateur de marche (4-11/4) en position « 0 ».
- (4) Serrer le frein de parking (4-12/2).



DANGER

Si le véhicule doit être garé dans des montées ou des descentes, placer, **en plus** du frein de parking actionné, des cales devant les roues de l'essieu avant sur le côté incliné.

5.3.2 Arrêter le moteur diesel



ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche en position « 0 » (5-1) et la retirer.



REMARQUE

En position « P », le feu de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

- (1) Fermer l'alimentation d'air chaud (5-6/2).
- (2) Mettre le commutateur rotatif (5-6/1) pour ventilateur en position « 0 ».

5.3.4 Quitter le véhicule

- (1) Bloquer le levier à main de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique additionnelle (actionner l'interrupteur à bascule 1/2/flèche « **vers le haut** »).

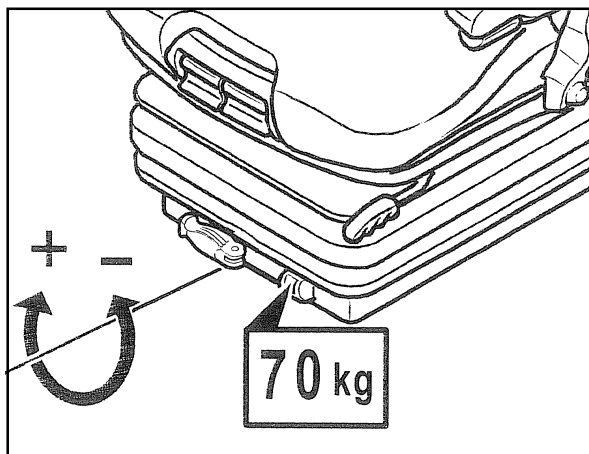


Figure 5-9

5.4 Réglage du siège



ATTENTION

- Le siège du conducteur ne peut être réglé que si l'appareil est à l'arrêt.
- Contrôler les pièces de fixation et les pièces de fermeture de temps en temps.

5.4.1 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-9).

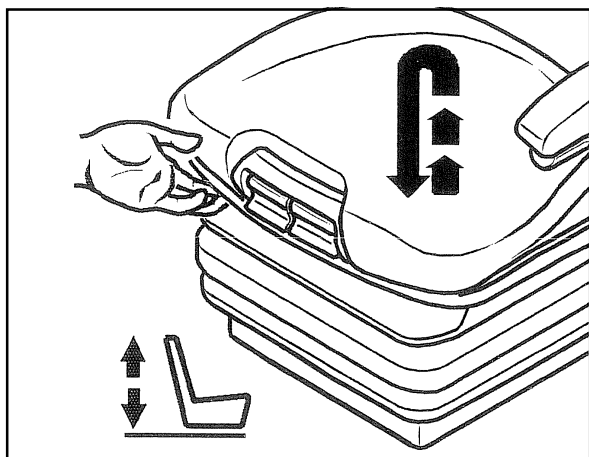


Figure 5-10

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquetement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-10).

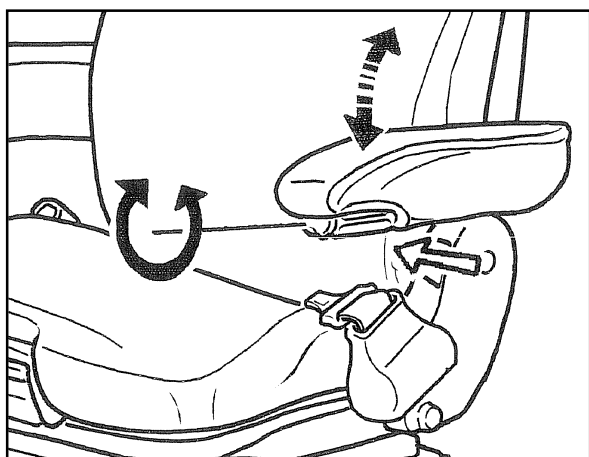


Figure 5-11

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-11/flèche).

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-12/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

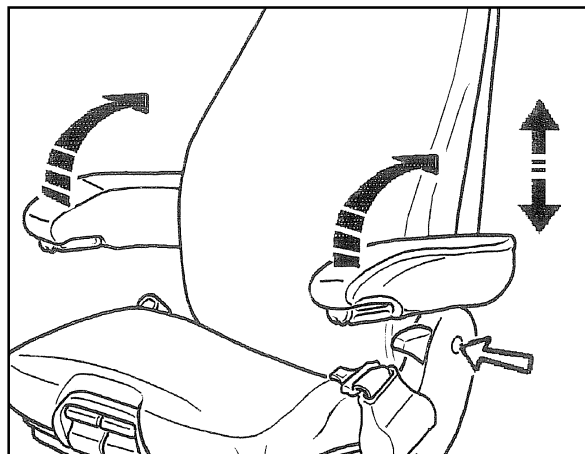


Figure 5-12

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-13/flèche).

**REMARQUE**

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

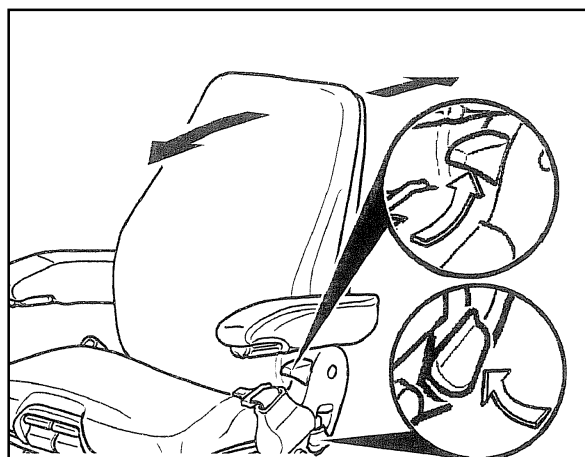


Figure 5-13

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-14).

**REMARQUE**

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

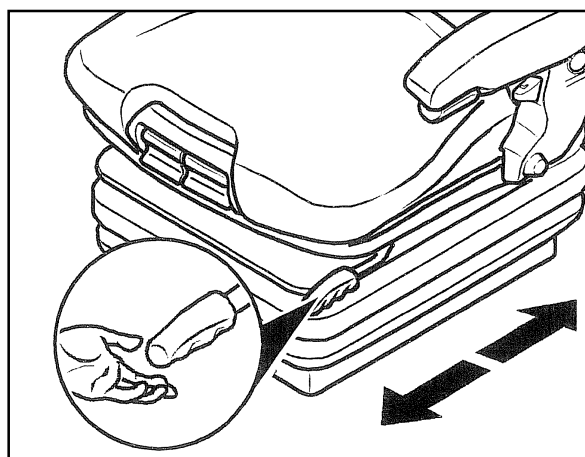


Figure 5-14

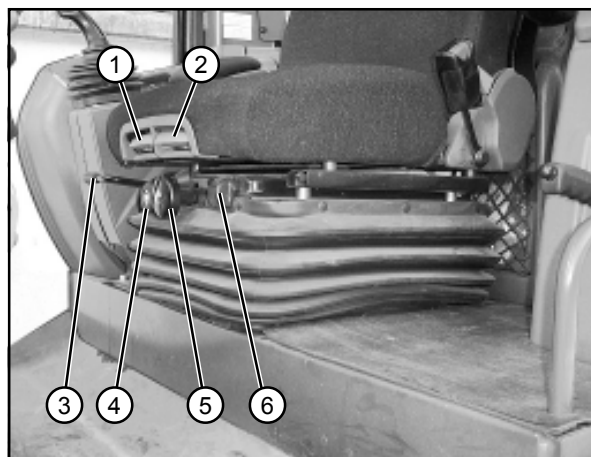


Figure 5-15

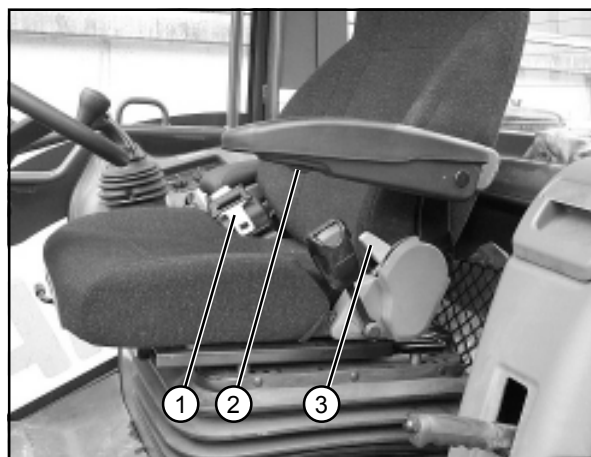


Figure 5-16



Figure 5-17

5.4.2 Siège CAB

(1) Réglage de l'inclinaison du siège (5-15/1) :

L'inclinaison longitudinale de l'assise du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de l'inclinaison, relever la touche droite (5-15/1). En sollicitant ou en déchargeant simultanément l'assise du siège, cette dernière s'incline dans la position désirée.

(2) Réglage de la profondeur du siège (5-15/2) :

La profondeur du siège peut être adaptée de manière personnalisée.

Pour le réglage de la profondeur du siège, relever la touche gauche (5-15/2). En poussant simultanément l'assise du siège vers l'avant ou vers l'arrière, la position souhaitée est désirée.

(3) Réglage longitudinal (5-15/3) :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-15/3).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(4) Réglage de la course de suspension (5-15/4) :

La course de suspension peut être rallongée ou raccourcie en tournant le bouton de réglage (5-15/4).

(5) Réglage du poids (5-15/5) :

Le poids du conducteur peut être réglé en tournant le levier de réglage du poids (5-15/5).

(6) Indicateur de contrôle (5-15/6) :

Lors d'un poids du conducteur et d'une course de suspension réglés correctement, la fenêtre de contrôle est marquée en « vert ».

Lors d'une fenêtre de contrôle « rouge », la course de suspension doit être rallongée.

(7) Ceinture de sécurité sur bassin (5-16/1)

(8) Accoudoirs/inclinaison de l'accoudoir (5-16/2) :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-16/2).

Les accoudoirs peuvent être rabattus au besoin vers l'arrière.

(9) Réglage du dossier (5-16/3) :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-16/3).



ATTENTION

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

(10) Appui lombaire (5-17/flèche) :

En tournant le paumeau d'actionnement, le bombement du dossier peut être adapté de manière personnalisée.

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort du siège que la performance du conducteur.

5.5 Commutation de la direction**ATTENTION**

La commutation de la direction (5-18/flèche) ne doit se faire que si l'appareil est à l'arrêt. L'inverseur de marche (4-11/4) doit se trouver en position « 0 ».

Les modes de braquage suivants sont sélectionnables :

- pos. gauche - direction toutes roues
- au centre - direction par essieu AR
- pos. droite - marche en crabe ou vitesse surmultipliée

**REMARQUE**

Marche en crabe ou vitesse surmultipliée
Permet un travail à proximité du bord.



Figure 5-18

